

Réunion de parents de 6^e



Au programme de cette réunion

- *A 19h00 : accueil et présentation générale*
- *A 19h40 : questions-réponses*
- *Fin à 19h50 au plus tard*

Objectifs de cette réunion

- *Présenter des informations générales sur l'équipe et le suivi pédagogique*
- *Présenter des informations spécifiques sur le voyage, l'orientation, les critères de réussite et le TFH en 6^e*
- *Pas d'entretiens individuels aujourd'hui (mais bien le 19 décembre et le 8 janvier)*

L'équipe du LIRL et ses partenaires

- *L'équipe éducative du LIRL : à peu près 75 “MEE”*
- *Suivi éducatif, disciplinaire et administratif assuré par les “MEEducs” : Chadia, Diego, Romain, Cédric, Justine*, Christine*
- *Partenaires “communaux” : PO, CPMS, SPSE, Pôle territorial*
- *Autres partenaires : AP, CEMO, Itinéraires AMO, Odyssée...*
- ** justine@lirl.be*

L'équipe de direction

- *Tanguy Pinxteren, chef d'établissement*
- *Thomas Zech, directeur adjoint en charge de la coordination générale et du suivi des conseils*
- *Ingrid Grillo, directrice adjointe en charge des aménagements raisonnables et de l'accrochage scolaire*
- *Contact par courriel : prenom@lirl.be*

Le suivi pédagogique

- *Quatre “feuilles-bilans” basées sur les conseils de classe et de guidance*

<i>Date du conseil</i>	<i>Focus</i>
Octobre	Attitude d'apprenant·e
Décembre	Compétences disciplinaires
Avril	Compétences disciplinaires et transversales (mise en perspective)
Juin	Décision

- *Portfolio : trois présentations sur l'année (13/11, 12/03 et 19/05)*

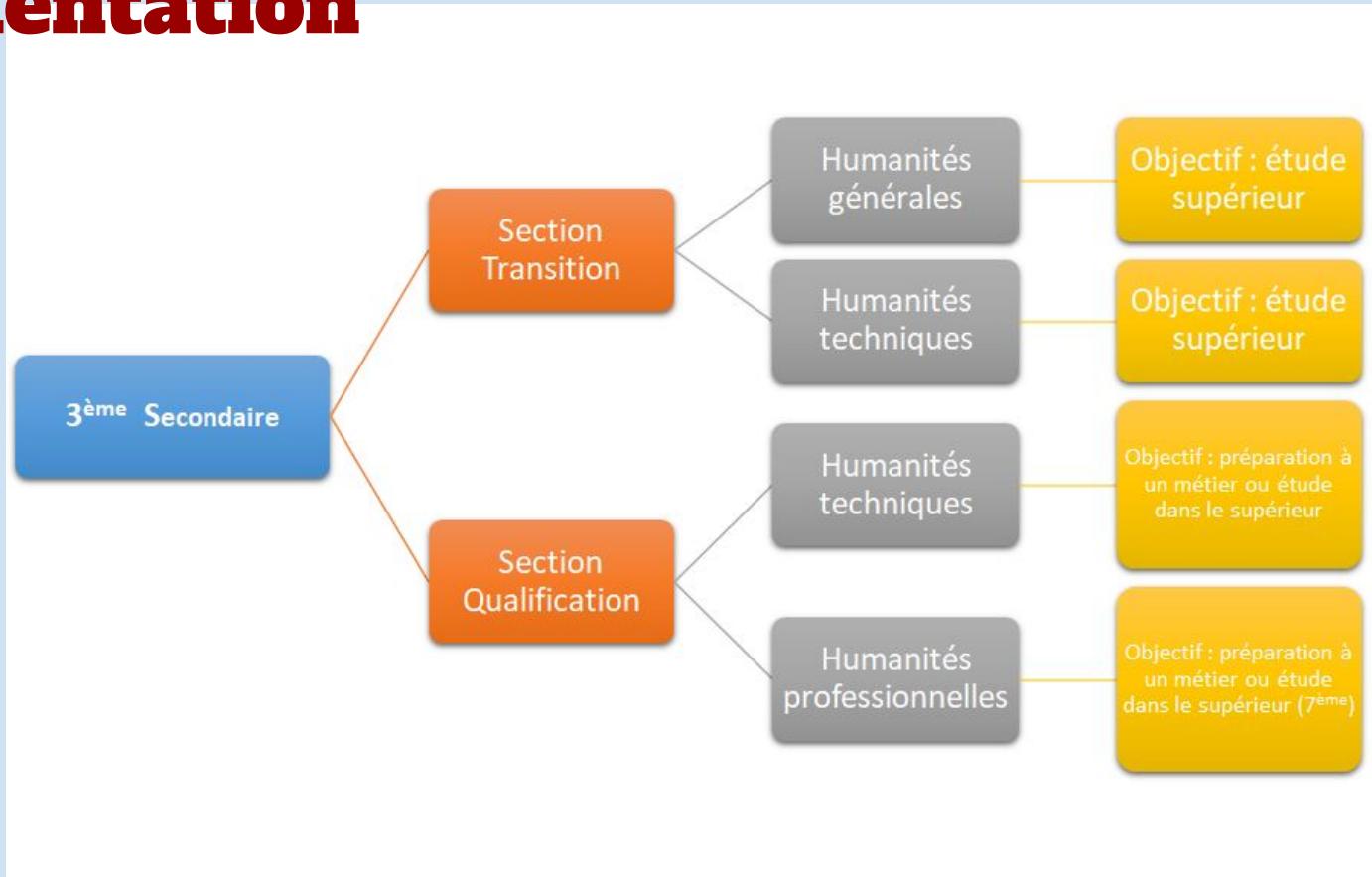
Le voyage de rhéto

- *Cf. courrier à venir*
- *Dates : du 19 au 24 avril 2026 (départ le dimanche après-midi !)*
- *Navigation sur des voiliers dans le nord des Pays-Bas (Harlingen)*
- *Coût : maximum 450 euros*
- *Provision dans la facture mensuelle : 45 euros par mois*

L'accrochage et la réussite au 3^e degré

- *L'orientation et la mise en projet*
- *Les attestations de fin d'année*
- *Les critères de réussite au LIRL*
- *L'évaluation disciplinaire et transdisciplinaire*

L'orientation



Orientation et mise en projet

- *Communication des informations du supérieur*
- *Séances d'information (Cité des métiers, Médiation scolaire, CPMS, bourse aux études)*
- *What's next (avec l'aide de l'AP)*
- *Pas de stage*

Les attestations de fin d'année

- *Le conseil de classe délivre une attestation*
 - qui “sanctionne” les études de l’élève et lui donne accès ou non au CESS
- **Attestation d'orientation A (A.O.A.)**
 - valide la réussite de l'année et délivre le CESS
- **Attestation d'orientation C (A.O.C.)**
 - stipule que l’élève n'a pas terminé le degré avec fruit et ne donne donc pas accès au CESS.

Le CESS

- *Certificat de l'enseignement secondaire supérieur*
- *Evaluations certificatives externes : seulement en français et en histoire*
- *Autres critères de réussite : voir dia suivante*
- *Importance du TFH (écrit et oral), cf. Règlement des études*

Les critères de réussite au LIRL

Le conseil de classe fonde ses décisions sur plusieurs éléments objectivables :

- *L'acquisition des compétences travaillées dans les disciplines (par degré)*
- *L'appropriation de l'attitude d'apprenant.e*
- *La conception et la présentation du portfolio*
- *La réussite des épreuves externes communes, le cas échéant (1D, 2^e, 6^e)*
- *La réussite des travaux spécifiques : PPP en 5^e, TFH en 6^e*

Le disciplinaire - le transdisciplinaire

- *Chaque MEE doit évaluer chacun.e de ses élèves au regard de sa “discipline”, avant les conseils de classe :*
 - *Niveau d'accrochage et d'implication en classe (remise des travaux, présence "active" au cours...)*
 - *Progression de l'élève*
 - *Maîtrise (ou non maîtrise) des compétences de la discipline*
- *La délibération porte aussi sur des éléments transdisciplinaires : l'attitude d'apprenant.e, les projets spécifiques de l'année, ...*

Le TFH

- *Gros, très gros travail... accompagné par les MEE ! (PC requis)*
- *Moyens alloués : 3 périodes le jeudi ou le vendredi matin, 12 “ProMEE”*
- *Échéances à respecter*
 - *TA réguliers et obligatoires*
 - *Note d'intention : 7 novembre*
 - *Pré-TFH 1 : 9 janvier (partie théorique et plan)*
 - *Pré-TFH complet : 13 février*
 - *TFH final : vendredi 17 avril 8h*
 - *Défense orale : T10 (entre le 1er et le 19 juin)*

Des questions ?



Merci de votre confiance !

